



Carte Génération #HDF pour 2025-2026

Une aide pour les manuels scolaires et le matériel professionnel

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera lycéen en septembre. Vous êtes donc concernés par le dispositif "Carte Génération #HDF" de la région.

Les montants sont inchangés : participation à l'achat des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité à hauteur de 100 € pour les élèves de 2de et 55 € pour les 1° et Term.

1/ Pour les élèves déjà scolarisés à La Malassise en 2024-2025 en 2de ou 1° et qui reviennent en septembre :

- Le rechargement d'un montant de 55€ se fait par La Malassise. Le site sera accessible **à partir du mercredi 2 juillet** à 10h.
- Vous n'avez rien à faire sauf si vous n'aviez pas la carte, auquel cas il faut maintenant faire une demande de la même façon qu'un élève de 2de.
- Les cartes sont en possession des élèves. Si la carte est perdue, il faut se rendre sur le compte dans le menu "ma carte" puis "déclarer la perte ou le vol de ma carte". Après validation de la déclaration, 5€ seront prélevés sur le porte-monnaie électronique et une nouvelle carte sera envoyée à domicile sous un délai d'un mois maximum.

2/ Pour les élèves entrant en 2de en septembre (nouveaux ou venant de 3° Mala) :

- La demande se fait en ligne **à partir du mercredi 2 juillet à 10h** à l'adresse : <https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/> (procédure sur le site).
- Attention à bien compléter tout le formulaire et mettre une photo correcte.
- Après validation par La Malassise, vous recevrez la carte à votre domicile.

- Si la carte venait à être perdue, il faut se rendre sur le compte dans le menu "ma carte" puis "déclarer la perte ou le vol de ma carte". Après validation de la déclaration, 5€ seront prélevés sur le porte-monnaie électronique et une nouvelle carte sera envoyée à domicile sous un délai d'un mois maximum.

3/ Pour les nouveaux élèves qui arrivent en 1° ou Term. :

- Le lycée d'origine et La Mala vont gérer la procédure afin que la carte soit à nouveau créditée de 55€. Vous recevez un mail du site lorsque c'est fait.
- Si votre enfant n'avait pas la carte Génération, vous devez en faire la demande en ligne de la même façon qu'un élève de 2de.

Attention :

La carte Génération est une aide accordée par la région, elle ne remplace pas votre commande de livres pour septembre mais permet de la financer en tout ou partie.

Vous devrez commander la collection de livres et régler en ligne auprès de l'ARBS (Association pour le Rayonnement des Bibliothèques Scolaires) **durant l'été. Vous pourrez alors utiliser le montant de la carte Génération pour le règlement.**

Instructions nécessaires deuxième quinzaine de juillet dans la circulaire de rentrée.

Les livres commandés seront remis aux élèves par l'ARBS à la rentrée dans l'établissement.

Besoin d'aide pour la carte Génération #HDF ?

Inutile d'appeler La Malassise.

Pour toutes informations, contactez la Région
au **0 800 026 080** (service et appel gratuits).